Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_264-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent , *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, *RAFFIN Karine (suppléante)*, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**
Présents	70
Procurations	07
Votants	**77**
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1er juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_264-DE

Délibération

DEL2026-07-264 **HABITAT : SUBVENTION POUR LE LOGEMENT SOCIAL SUR LE PROGRAMME DE REHABILITATION DE 18 LOGEMENTS PAR TERRES D'ARMOR HABITAT SUR LA COMMUNE DE YVIAS**

Vu la délibération du Conseil d'agglomération D2020-12-349 du 15 décembre 2020 portant adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération D2020-12-350 du 15 décembre 2020 portant adoption du régime d'aides communautaires au logement social ;

Vu les délibérations du Conseil d'agglomération D2023-04-85 du 11 avril 2023 et D2024-06-157 du 25 juin 2024 portant révision du régime d'aides communautaires au logement social ;

Considérant la sollicitation du bailleur social « Terres d'Armor Habitat » pour le programme de travaux de réhabilitation portant sur 10 logements sociaux sis « Lotissement St-Judoce 1 » (n° 2, 3, 4, 10 et 11) et « Lotissement St-Judoce 2 » (n° 5 à 9), à Yvias ;

Considérant le gain énergétique après travaux sur les deux opérations (54 et 58 %) ;

Considérant l'intérêt de l'opération au regard des besoins et objectifs définis par le PLH en matière de production ou de réhabilitation d'une offre locative sociale ;

Considérant les modalités d'application du régime d'aides au logement social de l'Agglomération en vigueur permettent de faire bénéficier cette opération de réhabilitation d'un accompagnement financier de 1 500 € par logement ;

Considérant le plan prévisionnel de financement présenté par le bailleur, ci-dessous :

Nom de l'opération	**St-Judoce 1**		**St-Judoce 2**	
Nombre de logements	5		5	
Type d'opération	Réhabilitation			
Coût de revient (TTC)	**253 009,04 €**	***100%***	**325 046,75€**	***100%***
Fonds propres bailleur	12 500,00 €	4,9%	12 500,00 €	3,8%
Emprunts bailleur	213 009,04 €	84,2%	285 046,75 €	87,7%
Subventions Etat	-		-	
Autres subventions (CD22 : 30 000 € et CEE : 10 000€)	20 000,00 €	7,9%	20 000,00 €	6,2%
Subventions de droit commun Agglomération	**7 500,00 €**	**3,0%**	**7 500,00 €**	**2,3%**
*dont création PLUS/PLAI en acquisition-amélioration**				
*dont 10% TTC travaux acquisition-amélioration /démolition-reconstruction **				
*dont réhabilitation thermique ****	*7 500 €*		*7 500 €*	

** 2 000 € / PLUS : prêt locatif usage social (ménages modestes) ; 2 500 € / PLAI : prêt locatif aide insertion (ménages très modestes)*

*** subvention de 10% des coûts d'achat/travaux TTC, hors viabilisation*

**** Aide de 1 000 €/LLS si gain thermique ≥ 35%, 1 200 € si gain thermique ≥ 45%, 1 500 € si gain thermique ≥ 50% ; St-Judoce 1 : 5 x 1500 = 7500€ / idem pour St-Judoce 2*

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_264-DE

Délibération

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Décide d'accorder à Terres d'Armor Habitat une subvention de 15 000 € pour l'opération susmentionnée ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY